

CSA-SD

Questions diverses

Pourquoi des TRS TRD ont-ils été positionnés dès la rentrée ? Ces postes étaient-ils au mouvement ? Non car les situations ont été connues après le mouvement, ils seront remis l'an prochain.

En 2026, la date du mouvement sera peut-être modifiée car il peut y avoir un impact à cause des élections municipales.

Nous attendons le cadrage carte scolaire en lien avec les élections.

Combien de cas par circo ?

Quel est le nombre de TR dispo ?

Les chiffres seront donnés ultérieurement.

Les TRS TRD ne touchent pas d'ISSR s'il y a affectation à l'année.

Les Missions des TR sont le remplacement et la suppléance.

Les listes complémentaires ont été appelées mais elles ont été épuisées car elles étaient plus courtes que l'année dernière.

Les services civique : l'enveloppe d'allocation attribuée est beaucoup plus basse que l'année précédente et le choix a été de privilégier les écoles rurales.

A Montauban en éducation prioritaire il n'y a pas de possibilité de service civique.

Situation des AESH, Quels sont les critères retenues pour les affectations et quelle est la prise en compte des situations médicales (il peut y avoir un aménagement avec une validation du médecin rectorat) : ordre de priorité : besoin des élèves selon les notifications, souhaits d'affectation des AESH et contrainte de respecter une zone d'affectation à 20 kms maximum du domicile.

Il y a des changements d'affectation soudains et non souhaités sans réelle concertation et qui sont subis par les personnels AESH.

FSU insiste sur la nécessité d'avoir un cadre clair sur le mouvement des AESH (à travailler dans le cadre du GT AESH).

Pour l'année 2024-2025.

- Combien de ruptures conventionnelles dans le 1er degré ? 5 en cours et 1 AESH dans le 2nd degré ? Aucun détail.
- Combien de démissions dans le 1er ? 3 dans le 2nd degré ? 24 sur l'académie.
- Combien de stagiaires démissionnaires à la rentrée ? 2 renoncements et 1 démission.
- Quel a été l'état du remplacement l'année dernière (nombre de demi-journées non remplacées) ? 86 % 5000 1/2 journées non remplacées et 5000 1/2 journées avec des TR non utilisés.
7000 1/2 journées avec des Autorisations d'Absence de droit.

Pour cette rentrée ?

- Dans le 1er degré, combien d'enseignant-e-s contractuel-le-s ont été recruté-e-s dans le 82 et quelles affectations ? 0
- Dans le 2nd degré, combien d'enseignant-e-s contractuel-le-s ont été recruté-e-s dans le 82 et quelles affectations ? 93
- Combien de retraité-e-s au 1er septembre 2025 : 16
merci de nous communiquer la liste nominative à cette date.
- Combien d'alternant.e.s ? 14
- Pourrions-nous avoir une communication rapide de la liste des personnels ?
Dans l'idéal, avant la fin du mois (novembre).
- Pour vous, quel est le cadre réglementaire concernant le nombre de journées de pré-rentree ?

Réponse de l'A-DASEN : volonté de laisser les personnels se positionner quand ils le souhaitent. Dans les textes il y a 2 1/2 journées après la rentrée mais ces heures sont déjà faites avant pour beaucoup de collègues. Il n'y a donc pas de pression.

La FSU : Demande une harmonisation départementale par tous les IEN.

- Concernant les nouveaux programmes, quel cadrage départemental à propos de possibles réunions ? Formations en Animation Pédagogiques (6h) sont sur les nouveaux programmes.

Durée ? Sur quel temps ?

2 h réunion magistrale pour tous les enseignants organisée par les IEN (pour le rentrée 2025 il y a un point sur les nouveaux programmes car c'est en lien avec l'actualité de la rentrée. Ces heures sont prises sur la journée de solidarité.

- Pour le plan filles & maths, quels moyens vont être donnés ? Que va-t-on nous demander ? Il n'y aura pas de moyens supplémentaires, mais des moyens pédagogiques à disposition. La volonté est de déconstruire les stéréotypes de genre, il faut un travail avec les parents pour faire qu'au lycée les filles gardent la spécialisation maths.

Cela pose le problème de l'équité mais aussi du manque de personnels scientifiques. (Il faudrait 50-60 % de recrutement supplémentaire). Majorité de garçon en spé maths au lycée.

Il y aura la création d'une classe à horaire aménagée maths. On veut rassurer les filles sur leurs compétences en maths (bascule en CP dès janvier). C'est un besoin crucial et sociétal .

- En cas de créations de RPI, les temps de trajets des élèves pourraient-ils être pris en compte, surtout en maternelle ?

Il y a un protocole entre l'éducation Nationale et l'association des maires ruraux de France.

- Est-ce que tous les frais déplacements au titre de 2024-2025 ont été régularisés jusqu'au mois de mai ?

Il y a eu des difficultés par rapport à des années antérieures.

Les PEMF et Conseillers pédagogiques : cela crée des difficultés comme ils n'ont pas connaissance de l'enveloppe à l'avance et les projets de déplacement ne peuvent pas être anticipés donc ils prennent sur leur budget personnel.

Pouvez vous clarifier votre position concernant les communes limitrophes ? Communes limitrophes :

Une circulaire sera faite, (FSU : attention au réseau de bus plus ou moins dense).

Il a été choisi l'application du texte à cause d'un budget fermé.